

A.S.A. du Réal

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules Pelissier

13538 SAINT-REMY-DE-PROVENCE CEDEX

Gestion administrative : **SICAS**



Nouvelle Adresse : 305 Chemin du Pavillon
13103 MAS BLANC DES ALPILLES

Tél : 04 90 92 25 76 - E-Mail : asa.real-saintremy@outlook.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 19 JUIN 2025

Référence : DEL_2025/06

Objet : Budget Supplémentaire 2025

Nombre de titulaire	10
Quorum 1 ^{ère} Réunion	6
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents et représentés	4

Nombre de votants	5
Suffrages exprimés	5
Pour	5
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt cinq et le dix-neuf juin à dix heures trente s'est réuni dans les locaux du SICAS à Mas Blanc des Alpilles, le Conseil Syndical de l'ASA du Réal, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 3 Juin 2025.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires,

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la Délibération DEL_2025/03 en date du 30 Janvier 2025 approuvant le Budget Primitif 2025,

Vu les Délibérations votées lors de la séance de ce jour approuvant le Compte Financier Unique (CFU) 2024 et l'affectation des résultats,

Considérant la nécessité d'intégrer l'affectation du résultat 2024, il est proposé d'adopter le budget supplémentaire 2025 comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	134 590,43	0,00
*		*	*
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 134 590,43
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		134 590,43	134 590,43
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	62 684,81	0,00
*		*	*
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 62 684,81
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		62 684,81	62 684,81
TOTAL DU BUDGET (5)		197 275,24	197 275,24

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le 19/06/2025

Accusé de réception en préfecture
013-291302503-20250619-DEL_2025-06-DE
Date de télétransmission : 19/06/2025
Date de réception préfecture : 19/06/2025

Où l'exposé du Président,
Après délibération, le Syndicat décide

ARTICLE 1^{er} : d'approuver à l'unanimité le Budget supplémentaire 2025 de l'ASA DU REAL SAINT REMY tel que présenté ci-dessus.

ARTICLE 2 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à exécuter la présente délibération et notamment à signer tout document administratif, technique ou financier relatif à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président de l'A.S.A. du Réal

ASA du Real de Saint Remy
Hôtel de Ville - Place Jules Pelissier
13210 SAINT REMY DE PROVENCE

Paul FERAUD

Nom et Prénom du second signataire

Yvette Huc
[Signature]